

Résumé de « The Voluntary Carbon Offset Market »
House of Commons
Environmental Audit Committee

Le rapport peut être trouvé à l'adresse suivante :

<http://www.publications.parliament.uk/pa/cm200607/cmselect/cmenvaud/331/331.pdf>

À court ou moyen terme, l'industrie internationale de la compensation carbone ne fera que croître. Un sondage de la DEFRA (**Department for Environment, Food and Rural Affairs**) cherche à mettre en avant ce qu'il faut changer. Il en ressort que le gouvernement devrait définir des critères clairs que la compensation doit vérifier. Le marché prospérera si le gouvernement approuve les réductions d'émissions vérifiées (VER) et les réductions d'émissions certifiées (CER).

Il doit aussi s'assurer que pourront être développés des projets de petite envergure, dans des pays pauvres et instables, et des projets concernant la forêt et l'usage du territoire aussi bien du point de vue de la préservation que de la plantation. Ancrés dans la vision que les gens se font de la compensation, ils sont pourtant délaissés. Les rapports Stern et IPCC mettent en évidence l'importance de la protection des forêts mais aussi celle de la reforestation. En dépit des rapports des médias, les projets liés aux forêts, bien que coûteux notamment par rapport à l'échelle de temps, possèdent intrinsèquement d'autres avantages environnementaux que le consommateur veut aussi acheter. L'industrie aéronautique doit s'engager avec le gouvernement et accepter de diminuer ses émissions et à encourager ses clients à compenser.

1) Introduction(p.5) :

Le marché de la compensation carbone volontaire permet aux personnes d'acheter des crédits générés par des projets qui préviennent ou réduisent la quantité de carbone relâchée dans l'atmosphère ou qui piègent le carbone atmosphérique. («*carbon cowboys*»?). Notre enquête faite dans ce marché demandait s'il devait y avoir une procédure obligatoire pour que les projets et les fournisseurs reçoivent les crédits, s'il y avait assez de transparence et de clarté dans le marché destiné aux consommateurs, si la science permet de mesurer quantitativement ces émissions, s'il existe des preuves que la compensation influence l'attitude des consommateurs concernant l'économie du carbone dans leur vie. Nous avons aussi étudié les liens avec le marché.

Peu après la DEFRA a lancé sa propre enquête. Un des messages reçus les plus importants est que le marché de la compensation volontaire était sujet à mécompréhension.

2) Comprendre les marchés du carbone de la conformité volontaires(p.6):

En 1997 les pays de l'Annexe I, i.e. membres de l'UNFCCC ont adopté le protocole de Kyoto. Dans ce cadre a été créé un mécanisme de commercialisation des crédits carbone.

Le CDM (clean development mechanism) : il permet aux pays de tirer des crédits (Certified Emissions Reduction: CER) de projets de réduction ou de protection dans les pays en voie de développement. Les crédits sont déterminés par la différence des émissions du projet et celles sans. La vérification est faite par la DOE (Designated Operational Entity). WWF-UK a proposé un CDM «Gold Standard» destiné aux projets concernant les énergies renouvelables et «end-use energy». Les fortes contraintes liés à ce standard ne permettent qu'aux CDM de l'obtenir.

Joint Implementation (JI): permet aux pays d'atteindre leur objectif à l'aide de projets dans d'autres pays développés. Les crédits obtenus sont des ERUs (Emission Reduction Units).

Le commerce de l'émission: ceux qui ont émis moins que leur objectif peuvent vendre la différence. Les unités d'échanges en Europe sont les EUAs (EU allowances).

Le marché volontaire du carbone: il s'est développé indépendamment des objectifs gouvernementaux. Ces crédits ne peuvent être commercialisés. Il y a des marchés tels que celui de Chicago où les parties peuvent se fixer des objectifs de réductions en termes d'émissions. Les consommateurs peuvent obtenir des crédits des marchés volontaires et conformes. Mais le type de crédit acheté n'est pas toujours clair. On voit l'apparition de standards tels que le Voluntary Gold Standard et le Voluntary Carbon Standard, et des standards spécifiques (plan Vivo...).

Les standards émergents du marché volontaire:

- VGS
- VCS
- Autres

Les marchands de compensation au détail ont créé leurs propres standards qui sont des VERs. Ils ne sont ni comparables ni commercialisables.

La DEFRA a désire établir un code de bonne pratique. Il ne devrait pas créer de nouvelle unité mais ne serait applicable qu'aux crédits du marché conforme commercialisés sur le marché volontaire. Il devrait proposer des standards pour assurer le calcul de la compensation.

3) Le rôle et le but de la compensation

Les avis sont nombreux: **The Corner House**, **FERN** and the **World Development Movement** considère la compensation comme une dangereuse distraction, une considération basée sur le marché et non pas sur la science, que certaines mesures sont infaisable et le jargon de la compensation un obstacle pour le public. A l'opposé **Climate Care** et The **Carbon Neutral Company** sont pour. La plupart considèrent qu'il a un rôle à jouer notamment en sensibilisant le public et en fournissant les fonds nécessaires aux développement des infrastructures produisant peu de carbone dans les pays pauvres (**Co-operative Group**, **Energy Saving Trust**, **The Carbon Trust**). Nous pensons que le gouvernement doit prendre la tête du mouvement et donner son point de vue sur le rôle que peut jouer la compensation.

Selon **Carbon Clear**, seuls 1-2% des consommateurs individuels compensent. Le marché ne serait que de 2-3 milliards de livres. Pour que la compensation joue un rôle, il faut que plus de particuliers la pratiquent. Le gouvernement devrait inciter les entreprises (et forcer celles qui produisent le plus de CO₂) à proposer à leurs clients la compensation. De même les particuliers devraient être forcés de choisir ou pas de compenser lorsqu'ils demandent un service ou un bien. **Energy for Sustainable Development** considère qu'il est difficile de dire si ceux qui réduisent leur production de carbone sont ceux qui compensent. **RSPB** craint que compenser incite à arrêter de réduire. Pour the **Environment Agency** il n'y a aucune preuve de cela et le résultat pourrait bien être l'inverse. HSBC et Barclays ont été malhonnête dans l'usage du terme neutralité. Il faut faire des recherches sur ce qui incite à réduire.

Les plus gros consommateurs du marché de la compensation sont les entreprises. Le gouvernement doit étudier précisément ce qui les motive. Il n'y a pas de définition de neutralité carbone. Se prétendre neutre est attirant pour les compagnies. En accord avec elle, le gouvernement devrait chercher à définir le terme de neutralité carbone.

4) Résumé de l'état actuel du marché volontaire

The Climate Group estime le marché en 2006 à 20Mt et prévoit qu'il atteindra 400Mt en 2010. Pour **DEFRA** il valait 60M de livres en 2006 et prévoit 250M en 2009. Il reste plus petit que celui du marché conforme qui fait pour l'instant 155Mt par an. Le marché volontaire permettrait de lancer des projets dans des zones peu touchées par le marché conforme, comme l'Afrique. Il permet aussi des projets de moindre envergure.

Le problème le plus couramment cité est celui de l'échec des projets (la

plantation de mango de coldplay). Selon **Carbon Trade Watch**, personne ne veut prendre les responsabilités des échecs. Le projet peut aussi provoquer un effet non désiré dans ou en dehors de ses frontières. Il serait aussi bon que l'on prouve l'«additionalité» du projet, à savoir qu'il va plus loin que ce qui aurait eu lieu de toute façon. La prouver peut s'avérer tendancieux. Calculer une réduction de carbone correcte est également compliquée. Les projets puits de carbone auront du mal à assurer la permanence de l'économie de carbone.

Il y a un manque de transparence des fournisseurs sur la nature et le type de crédit vendu. Il est donc dur de faire un choix informé, tout comme de savoir quelle part de l'argent donné va au projet. Le prix de la compensation varie également selon les fournisseurs (cf. étude dans Nature (Ev232): **Carbon Neutral Comany calculates a return flight from London to Bangkok, Thailand, at 2.1 tonnes of CO2 per passenger... Swiss base myclimate arrives at 3.6t. . . . and the German Atmosfair reckons 6.9t.**). On en parle dans le rapport Tufts: voluntary offset for Air-Travel Carbon Emissions, April 2007. Dans le marché conforme il y a un standard de calcul, pas dans le marché volontaire.

Il faudrait établir des registres pour faire le compte des crédits.

On peut également parler de la comptabilité des valeurs futurs, lorsque le projet payé prendra plusieurs années à se réaliser. Le risque d'investissement dans de tels projets est acceptable pour les entreprises mais pas pour le particulier, pense les **London Climate Change Services**.

Le gouvernement doit assurer la transparence qui assurera la confiance des particuliers.

5) La consultation du gouvernement sur le bien-fondé d'un code volontaire de bonnes pratiques.

6) Le marché conforme: un point de référence pour les crédits du marché volontaire?

7) Régulation et critères de compensation

8) Land-use, Land-use and forestry

Il est important de ralentir et de stopper la déforestation, il faut encourager toute action de compensation visant à protéger les forêts. Aucun crédit ne doit être aloué s'il ne représente pas une économie de carbone déjà faite.